



COMPTE RENDU VISITE CHSCT COLLEGE ADA LOVELACE NÎMES 20/11/2020

Présents : la gestionnaire, le chef cuisinier, l'aide cuisinier, l'agent de maintenance, l'agent d'accueil, un des agents d'entretien, C.Gouze (SPQVT), G.Majouel (DEJCS), J.Dordio de Carvalho (CFDT), C.Leblood (CGT), R.Carrat (secrétaire CHSCT)

C'est un collège récent, neuf, qui a une chaudière à granulés et des panneaux solaires.

L'effectif des agents du Conseil Départemental comprend 9 agents : un agent d'accueil, un cuisinier et un aide cuisinier, un OP et 5 agents d'entretien répartis en deux équipes qui sont présentes soit le matin, soit l'après-midi.

Environ 180 élèves et professeurs mangent à la demi-pension. Les élèves mangent par classe et les tables sont désinfectées après chaque utilisation. Le sol du réfectoire est fait tous les jours avec un dégraissant/désinfectant mais si l'agent est seul il ne rince pas car c'est long et il a d'autres tâches à faire.

Les professeurs restent dans leur classe et ce sont les élèves qui changent de salle à chaque cours. Durant les récréations les élèves sont regroupés par niveau sur une zone géographique définie et marquée au sol.

Les salles de classe sont nettoyées tous les jours par un balayage humide (pré-imprégnation), le hall d'accueil deux fois par semaine, les sanitaires sont faits deux fois par jour, les poignées de portes et rampes (sauf celle de l'extérieur) sont désinfectées quotidiennement.

Les vitres des fenêtres sont faites à l'intérieur mais la bascule de celles-ci (pour laver l'extérieur) a été bloquée suite à des chutes de fenêtres, et du coup l'extérieur n'est pas fait.

La surface à nettoyer par agent est de 1700 m², le référentiel semble respecté. Lorsque l'effectif est complet, il est suffisant pour mener à bien tous les travaux. Mme Majourel rappelle qu'outre le protocole de remplacement, en cas d'absence d'un agent, la gestionnaire peut toujours demander un renfort. Si un mobile est sans affectation à ce moment-là, il peut être affecté sur le collègue.

La « grosse plonge », munie d'un système de lavage des plats gastros, pose un problème d'aération, il n'y a pas de hotte suffisamment puissante pour évacuer l'humidité, ce qui fait que le travail dans cet espace est pénible.

Dans les sanitaires il n'y a pas de bonde d'évacuation au sol, ce qui empêche les agents de laver à grande eau et de passer la raclette ; ils sont obligés de passer la serpillère.

Dans les sanitaires des élèves il y a 7 boîtiers blancs en haut des murs et nous souhaiterions savoir de quoi il s'agit.

De même nous constatons que certains wc en inox ont déjà des points de rouille.

Dans les sanitaires de la salle des professeurs, les sèche-mains électriques soufflants sont toujours en activité. Nous demandons qu'ils soient éteints et mis hors d'usage.

Le CDI fonctionne normalement.

Le brassage des élèves est réel puisqu'accueillis sans distinction de classe et de niveau. L'aspirateur (muni des filtres adéquats) est passé quotidiennement. Par contre les ouvrages consultés sur place ou empruntés ne sont pas désinfectés, ni mis en quarantaine à leur retour.

Ceci nous paraît assez grave sur le risque de contamination (voir protocole des Archives et de la DLL sur le prêt ou la consultation d'ouvrage) d'autant plus que l'agent en charge du CDI est une personne vulnérable.

Il convient aussi de retirer les canapés en tissu qui sont dans le foyer des collégiens.

L'enseignant en charge de l'atelier mécanique travaille sur deux machines qui ne sont plus aux normes (une perceuse colonne et une tronçonneuse fraise à

scie). Les élèves n'ont pas accès à ces machines mais l'enseignant les utilise ce qui pose des problèmes de sécurité. Ces deux machines sont à changer.

Dans les sanitaires des agents du CD30 il manque des vestiaires (une armoire pour 3 dans le vestiaire des hommes)

Dans le local de l'agent de maintenance il convient de mettre en conformité certains aspects. Local non fermé à clé, eau de javel, acétone et autres produits remisés sans bac de rétention, pas de pictogramme sur la porte.

Vos représentants CFDT en CHSCT